

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
POKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

Brussels, March 1978

COUNCIL ADOPTS TWO RESEARCH PROGRAMMES ON PRIMARY RAW MATERIALS

The Council recently adopted two multiannual research and development (R&D) programmes on primary raw materials and uranium prospecting and winning.(1)

The Community is heavily dependent on external sources of supply for most of its raw materials, but since the recent energy crisis there has been grave anxiety concerning our medium and long term capacity for supplying our economy with sufficient quantities of raw materials under acceptable conditions. Hence the need to try to boost our potential domestic supplies.

The Commission is currently engaged in activities aimed at guaranteeing the Community adequate regular supplies of natural uranium. It is therefore helping to finance prospecting within the Community under the terms of Article 70 of the Euratom Treaty. However, in view of foreseeable requirements these measures must be backed up by R&D on both uranium prospecting and ore processing.

Indirect R&D action on primary raw materials

This programme concerns non-energy yielding raw materials and more particularly non-ferrous metals. It is to be implemented in the form of shared-expense contracts. The Community Budget will provide 18 million EUA for a period of 4 years. Three basic fields of activity have been defined:

- prospecting, including (a) the improvement of the geological know-how applied to mining research and (b) further developing prospecting techniques (geo-physical, geo-chemical, remote sensing, drilling techniques);
- the processing of ores and in particular of low-grade or complex lead-zinc and copper ores, and also the exploitation of sources of alumina other than bauxite;
- mining technology, especially as applied to existing mines and more specifically to deep mines and to high-value, low tonnage deposits;

Indirect R&D action on uranium prospecting and winning

This programme, in the form of share-expense contracts, will involve budget expenditure of 3 million EUA for a three-year period. It covers two areas:

- prospecting: here the research is aimed at facilitating the discovery of new uranium-bearing zones in addition to specific objectives concerning the improvement of know-how on geology and specific uranium detection techniques.
- winning: this phase of the programme consists of the up-dating of specific techniques and processing and extraction from ores and other low-grade sources.

In all these areas Community-level action is essential for efficiency and the avoidance of pointless duplication. In addition, industry needs financial incentives in order to boost technology and devise potentially exportable techniques.

(1) See note P-56 of June 1977

TALSMANDENS GRUPPE
SPREFCHER GRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, mars 1978

LE CONSEIL ADOpte 2 PROGRAMMES DE RECHERCHE DE MATIERES PREMIERES PRIMAIRES

Le Conseil vient d'adopter deux programmes pluriannuels de recherche et développement (R&D) dans le secteur des matières primaires et pour l'exploration et l'extraction de l'uranium. (1)

La Communauté est largement tributaire de l'extérieur pour couvrir ses besoins pour la plupart des matières premières. Or depuis la crise énergétique de ces dernières années, de graves inquiétudes se sont fait jour concernant la possibilité à moyen et long terme d'approvisionner notre économie en matières premières, en quantités suffisantes et à des conditions acceptables. D'où la nécessité d'essayer d'améliorer notre potentiel d'autoapprovisionnement.

En ce qui concerne l'uranium, la Commission se trouve actuellement engagée dans certaines actions visant à assurer à la Communauté un approvisionnement suffisant et régulier en uranium naturel. C'est ainsi qu'elle finance partiellement la prospection dans la Communauté, aux termes de l'article 70 du Traité EURATOM. Cependant, étant donné l'évolution prévisible des besoins, il importe de compléter ces mesures par des actions de R&D portant aussi bien sur la prospection de l'uranium que sur le traitement des minéraux.

Action indirecte R&D matières premières primaires

Ce programme porte sur les matières premières non énergétiques et plus particulièrement sur les métaux non ferreux. Il sera mis en oeuvre sous forme de contrats à frais partagés. Le cout à la charge du budget de la Communauté est de 18 MUCE pour une période de 4 ans. Trois grands domaines d'action ont été définis:

- L'exploration, comprenant d'une part l'amélioration des connaissances géologiques appliquées à la recherche minière, d'autre part le perfectionnement des techniques de prospection (géophysique, géochimie, télédétection, techniques de forage).
- Le traitement des minéraux, en particulier des minéraux pauvres ou complexes de plomb-zinc et cuivre, ainsi que l'utilisation des sources d'alumine autres que la bauxite.
- La technologie minière, appliquée notamment aux mines existantes et en particulier aux mines profondes ainsi qu'aux gisements à forte teneur et faible tonnage.

Action indirecte R&D exploration et extraction de l'uranium

Le programme, sous forme de contrats à frais partagés, sera d'un montant de 3 MUCE à la charge du budget pour une période de 3 ans. Deux domaines d'action y sont définis:

- La prospection: Il s'agira de recherches destinées à faciliter la découverte de nouvelles provinces uranifères ainsi que d'objectifs précis en améliorant les connaissances sur la géologie et en perfectionnant les techniques de détection spécifiques à l'uranium.

- L'extraction: Ce volet du programme comprend la mise au point de techniques particulières, le traitement et l'extraction à partir de minerais et autres ressources à faible teneur.

Dans tous ces domaines, une action au niveau communautaire s'impose pour travailler efficacement et pour éviter des doubles emplois inutiles. D'autre part, l'industrie a besoin d'incitations financières pour faire avancer la technologie et concevoir des techniques éventuellement exportables.